



Pommier / Poirier

N°21
05/10/2023



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FREDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Pommier – Poirier

- **Maladies de conservation** : risque durant la maturation des fruits.
- **Tordeuse orientale** : période à risque en parcelles sensibles.
- **Pucerons** : période de retour des formes ailées sur les arbres fruitiers pour le dépôt des œufs d'hiver.

Organisme de quarantaine *Aleurocanthus spiniferus* (aleurode épineux du citronnier) : consulter l'encadré à la fin du bulletin. Une fiche d'alerte est disponible sur le lien suivant : [Fiche d'alerte phytosanitaire *Aleurocanthus spiniferus*](#)



**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**
**Reproduction partielle
autorisée avec la mention**
« **extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Sud
Nouvelle-Aquitaine N°X
du JJ/MM/AA** »

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

















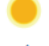

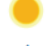
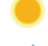




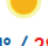










**BULLETIN DE
SANTÉ DU VÉGÉTAL**
ÉCOPHYTO

• Données météorologiques

Durant le mois de septembre, excepté sur la période du 21 au 24, les températures moyennes journalières ont été au-dessus des normales de saison avec des maximales proches à supérieures à 30°C voire à 35°C. Les pluies souvent orageuses ont apporté 50 à 100 mm selon les secteurs et jusqu'à 140 mm dans les Pyrénées-Atlantiques.

Depuis début octobre, les températures sont toujours supérieures aux normales de saison. De très faibles pluies ont été enregistrées localement le 3 octobre (0 à 1.4 mm). Pour les prochains jours le temps devrait encore être chaud et sec. A partir de la fin de semaine prochaine, les conditions pourraient être plus humides et perturbées.

Prévisions du 6 au 12 octobre (source : MétéoFrance)

	VENDREDI 06	SAMEDI 07	DIMANCHE 08	LUNDI 09	MARDI 10	MERCREDI 11	JEUDI 12
Ste Livrade sur Lot (47)	 7° / 29° ↙ 10 km/h	 7° / 30° ↙ 10 km/h	 9° / 31° ↘ 15 km/h	 12° / 29° ↗ 10 km/h	 11° / 29° ↙ 10 km/h	 12° / 30° ↘ 15 km/h	 15° / 30° ↘ 15 km/h
Pompignac (33)	 11° / 27° ↙ 10 km/h	 11° / 28° ↙ 10 km/h	 13° / 30° ↘ 15 km/h	 10° / 28° ↗ 10 km/h	 11° / 28° ↗ 10 km/h	 12° / 29° ↘ 15 km/h	 14° / 29° ↘ 15 km/h
Bergerac (24)	 4° / 28° ↙ 10 km/h	 4° / 29° ↘ 10 km/h	 5° / 31° ↙ 15 km/h	 8° / 29° ↙ 10 km/h	 9° / 29° ↙ 10 km/h	 10° / 30° ↘ 15 km/h	 12° / 30° ↘ 15 km/h
Jonzac (17)	 7° / 27° ↙ 10 km/h	 8° / 29° ↙ 10 km/h	 10° / 30° ↘ 15 km/h	 11° / 28° ↗ 10 km/h	 11° / 28° ↙ 10 km/h	 13° / 29° ↘ 15 km/h	 15° / 29° ↗ 15 km/h
Orthez (64)	 10° / 30° ↻ 5 km/h	 11° / 33° ↙ 10 km/h	 10° / 33° ↘ 10 km/h	 13° / 29° ↗ 10 km/h	 12° / 29° ↘ 10 km/h	 12° / 30° ↘ 10 km/h	 12° / 32° ↗ 10 km/h

• Stades phénologiques

Maturation des fruits, récolte à post récolte selon les variétés.

• Maladies de conservation

La gestion des parcelles vis-à-vis des maladies de conservation (Cf. [BSV n°18 du 20 juillet 2023](#)) doit être raisonnée en tenant compte des champignons les plus présents dans le verger, de la sensibilité des variétés, des conditions climatiques durant la période de maturation des fruits, de la date prévisionnelle de récolte, des conditions météorologiques annoncées durant cette dernière et de la durée de stockage prévue. Le risque tavelure doit également être pris en compte dans les parcelles où des taches sont observées.

Evaluation du risque

Le mois qui précède la récolte constitue une période à risque.

Mesures prophylactiques :

Éliminer les chancres sur bois lors des opérations de taille ainsi que les fruits momifiés, ne pas laisser de branches trop basses avec des fruits proches du sol.

Lors de la récolte, éviter de cueillir les fruits en sur maturité, les chocs sur les fruits et si possible la cueillette sous la pluie. Utiliser des palox propres et ne pas les stocker sur des sols boueux.

📖 Consultez la fiche « [Les maladies de conservation](#) » du Guide de l'Observateur

• Chancre à Nectria

Le chancre à Nectria ou chancre européen peut provoquer des dégâts importants sur bois (formation de chancres sur rameaux, charpentières ou tronc entraînant un dessèchement brutal des rameaux) mais également sur fruits (pourriture sèche au niveau de l'œil en verger et au niveau des lenticelles en conservation).

Sur certaines parcelles sensibles, des symptômes au niveau de la cavité oculaire du fruit ont été notés.

Evaluation du risque

Les contaminations ont lieu lors de périodes humides. Les plaies de cueillette et la chute des feuilles constituent des portes d'entrée non négligeables pour le champignon.

Mesures prophylactiques :

Dans les parcelles sensibles (vergers contaminés ou variétés sensibles), il est préférable d'éviter de récolter sous la pluie.

En hiver, la taille devra être mise à profit pour éliminer les rameaux porteurs de chancres afin de réduire l'inoculum et donc l'extension de la maladie.

📖 Consultez la fiche « [Chancre à nectria](#) » du Guide de l'Observateur

• Tavelure

L'estimation du potentiel d'inoculum permet de déterminer le niveau de pression parasitaire pour l'année suivante. Elle peut se faire en prenant en compte le niveau d'attaque de tavelure sur pousse.

La méthode consiste à observer 100 pousses par parcelle (2 pousses par arbre sur 50 arbres, si possible dans les parties hautes des arbres). L'observation est à réaliser dès maintenant.

Si le nombre de pousses tavelées est inférieur à 20%, l'inoculum est faible, s'il est supérieur à 20%, l'inoculum est fort.



Tavelure

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Mesures prophylactiques :

L'objectif est de réduire l'inoculum pour la saison à venir en agissant sur les feuilles où le champignon passe l'hiver.

L'élimination des feuilles en fin d'automne ou début d'hiver, par aspiration ou par broyage, réduit l'inoculum et donc l'importance des projections l'année suivante. Le broyage des feuilles permet d'accélérer leur décomposition et de conserver la matière organique sur la parcelle. L'efficacité du processus est directement dépendante de la qualité du broyage qui doit être très fin et effectué tôt (novembre-décembre) en conditions sèches. Une intervention après une période de gel est encore plus efficace car les feuilles sont rendues plus « cassantes ».

Il convient également d'être vigilant lors du pliage des filets paragrêle afin d'éviter, autant que possible, « d'enfermer » dans les filets roulés les feuilles des extrémités des gourmands, ces dernières sont souvent très touchées par la tavelure dans les parcelles sujettes aux contaminations secondaires. Lors de l'ouverture des filets au printemps ces feuilles « chargées » d'inoculum sont « libérées » et peuvent alors, après humectation, prolonger la période des contaminations primaires.

📖 Consultez la fiche « [Tavelure du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'Observateur

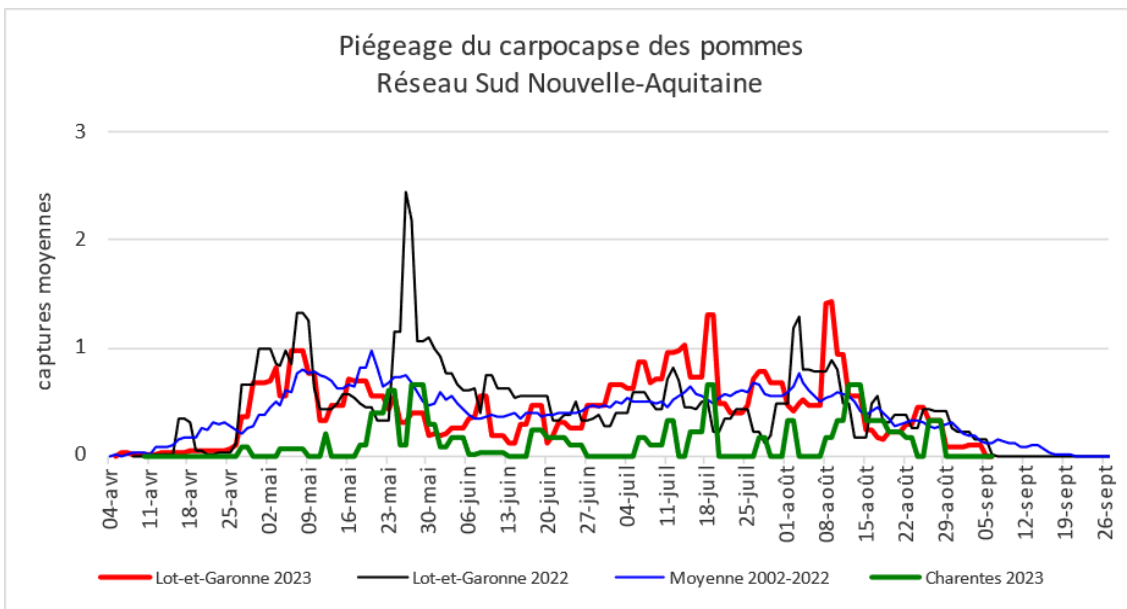
• Carpocapse des pommes

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont nulles depuis début septembre.

En parcelles à forte pression, nous n'observons plus de dégâts récents.

Evaluation du risque

La période à risque est terminée.



La descente des larves de carpocapse des pommes dans les bandes se poursuit mais elle est maintenant en diminution.

Si vous avez installé des bandes pièges dans vos parcelles, leur retrait ainsi que le dénombrement des larves de carpocapse présentes dans les bandes de carton pourront être envisagés à partir de fin octobre.

Les bandes pièges posées en juin-juillet permettent d'estimer les populations de larves diapausantes de carpocapse des pommes qui passeront l'hiver et donneront les papillons du premier vol de l'année prochaine. Au moment du relevé des bandes, la présence de 0.5 à 1 larve en moyenne par bande (pour 40 bandes par parcelle de 2-3 ha) est l'indice d'une population potentiellement importante pour l'année suivante.

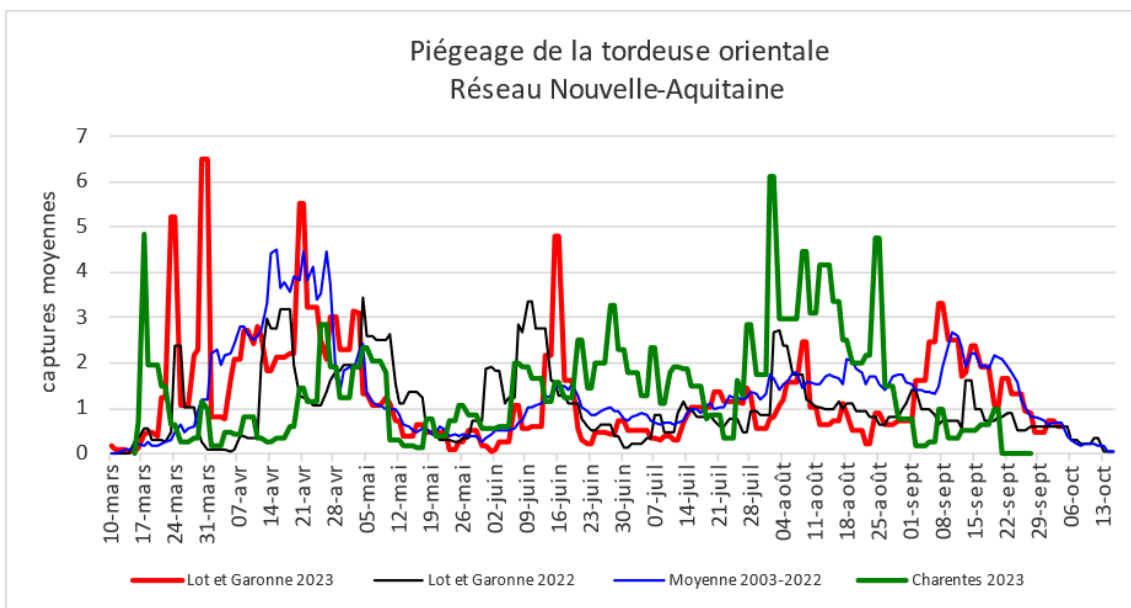


Bande piège

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

• Tordeuse orientale du pêcher

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont en diminution.



Des dégâts récents de tordeuse orientale sont notés sur certaines parcelles.

Données de modélisation : selon les données du modèle tordeuse orientale DGAL-ONPV/INOKI®, la période à risque élevé d'éclosions de la cinquième génération s'achève en secteur précoce et devrait se terminer mi-octobre en secteur tardif (Charentes). Les dernières éclosions devraient s'achever d'ici les 15-20 octobre en secteur précoce et autour du 25 octobre en secteur plus tardif.

Evaluation du risque

Les dernières éclosions pourraient encore occasionner quelques dégâts en parcelles sensibles.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Punaises phytophages

En parcelles, des adultes et des larves de punaises phytophages telles que *Halyomorpha halys* et *Nezara viridula* sont visibles. Quelques dégâts sur fruits sont notés sur certaines parcelles.



Dégâts de punaise

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)



Adulte de punaise diabolique

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Sur notre réseau de piégeage punaise diabolique *Halyomorpha halys* des captures d'adultes et de larves âgées sont enregistrées. Une remontée des prises est notée depuis la deuxième semaine de septembre. Les punaises ont commencé à chercher des abris pour hiverner et sont particulièrement sensibles à la phéromone d'agrégation contenue dans les pièges. La proportion d'adultes est maintenant supérieure à la proportion de larves.

📖 Consultez la fiche « [Punaises phytophages](#) » du Guide de l'Observateur

• Psylle du poirier

Pour les parcelles où des pullulations de psylle sont observées à l'automne, une évaluation de la présence d'adultes pourra être envisagée dès le début du mois de janvier afin de définir la gestion des parcelles pour la saison à venir.

📖 Consultez la fiche « [Psyllés du poirier](#) » du Guide de l'Observateur

• Pucerons

En début d'été, de nombreuses espèces de pucerons rencontrées en vergers (puceron cendré du pommier, puceron mauve du poirier...) migrent sur des plantes hôtes secondaires. En automne, les formes ailées retournent sur les arbres fruitiers pour se reproduire et pondre les œufs d'hiver qui vont éclore au printemps prochain.

En parcelles de référence quelques formes ailées de pucerons ont été observées en ce début de semaine.



Puceron ailé

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Evaluation du risque

Période de retour des formes ailées.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Juste après la récolte, la gestion des parcelles vis-à-vis des pucerons peut être raisonnée en prenant des mesures alternatives. La mise en place d'une barrière physique par l'application d'une pellicule d'argile ou autre produit minéral sur le végétal permet de limiter leur retour sur les arbres fruitiers et de réduire ainsi le potentiel de population pour la saison prochaine.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter les liens suivants : [Ephytia Guide Eco-Fruits-Barrières physiques](#), [Ecophyto PIC substances naturelles à effet barrière](#), [Les argiles en arboriculture](#)

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Auxiliaires

Nous observons actuellement des adultes de coccinelles, de syrphes, de chrysopes, de punaises prédatrices et de micro-hyménoptères.



Coccinelle *Stethorus*

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Punaise *Nabidae*

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

• Etat sanitaire à la récolte

Lors de la récolte, la réalisation d'un point sur l'état sanitaire des vergers permet d'acquérir des éléments techniques pour gérer les parcelles l'année suivante. Par parcelle homogène de 2-3 ha, un contrôle de 1000 fruits pris au hasard est envisageable afin de noter la présence éventuelle des ravageurs et des maladies : carpocapse, tordeuses, cochenilles, tavelure, maladies de l'épiderme... et d'estimer le pourcentage d'attaque dû à chacun.

Guide de l'observateur Fruits à pépins pour vous aider

Un Guide de l'Observateur fruits à pépins a été édité par le réseau des BSV Arboriculture fruitière Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de [fiches générales](#) qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de [fiches individuelles par bio-agresseur](#) qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateur fruits à pépins](#)

Aleurocanthus spiniferus (aleurode épineux du citronnier)



Adulte, larves et face inférieure d'une feuille de Citrus infestée (Source : site internet OEPP)

Originaire du Sud-Est de l'Asie et déjà présent dès 2008 en Europe suite à son introduction en Italie, l'aleurode épineux du citronnier a été officiellement détecté pour la première fois en France métropolitaine en juin 2023 dans le Gard et l'Hérault (Occitanie), sur diverses espèces végétales. Les agrumes sont ses hôtes majeurs, mais il s'attaque à de nombreuses autres espèces végétales cultivées ou spontanées, telles les cultures fruitières (pommier, poirier, cognassier, prunier, pêcher, abricotier, figuier, kaki, ...), la vigne et diverses essences forestières ou ornementales telles que l'aubépine, le laurier-cerise, le rosier, l'arbre de Judée, le lierre ...

Description :

Les larves sont regroupées en colonies immobiles sur la face inférieure des feuilles. Elles sont de petite taille (entre 0,3 et 0,8 mm) et de couleur noires avec une marge blanche constituée de courts filaments de cire. Les adultes possèdent des ailes gris-bleu avec des points blancs et ne mesurent pas plus de 1,7 mm.

Symptômes :

L'aleurode épineux peut provoquer des déformations, des jaunissements ou des taches sur feuilles accompagnés d'une production abondante de miellat sur feuilles et tiges empêchant la photosynthèse et la respiration de la plante, et attirant les fourmis ce qui favorise le développement de fumagine (moisissure noire) puis la chute des feuilles et l'affaiblissement généralisé de la plante pouvant conduire à sa mort.

Réglementation et lutte phytosanitaire :

Du fait de sa dangerosité notamment pour la production d'agrumes, cet aleurode est considéré comme **organisme de quarantaine** dans l'Union européenne (règlement (UE) 2016/2031 et règlement d'exécution (UE) 2019/2072), dont l'introduction et la dissémination sont interdites sur l'ensemble du territoire.

La capacité de détection précoce de cet insecte permettra de limiter son risque de diffusion très rapide.

Un plan de surveillance officielle renforcé (inspections visuelles) est mis en œuvre sur l'ensemble du territoire de Nouvelle-Aquitaine.

L'ensemble des exploitants agricoles et particuliers sont invités à contribuer activement à cette surveillance.

Tout symptôme évocateur de sa présence **doit être immédiatement déclaré en joignant des photos au service officiel (DRAAF/SRAL NA) par courriel à l'adresse suivante :**

sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Arvitec, CDA 17, CDA 24, CDA 47, FREDON 47, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Les 3 domaines, SAPA Rouquette, SCICA Castang

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".